Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 15/10/2025 5 LO Publié le JS. LD. 2025

MAIRIE DE GRENAY

ID: 062-216203869-20251009-2025_84-DE

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Lens

Canton de Wingles

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal Séance ordinaire du mercredi 8 octobre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de la convocation à la réunion : jeudi 2 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 8 octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en salle des mariages sous la présidence de Madame Christelle BUISSETTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la réglementation en vigueur.

Présents: (24) Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Jacky COEUGNIET, Madame Muriel KRAMARCZYK, Madame Cathie WASIKOWSKI, Monsieur Patrick MANIA, Madame Nathalie LEROY, Monsieur Jimmy ROUFFELAERS, Madame Carole BOUCHEZ, Madame Annie FOMBELLE, Monsieur Gaston CHOQUENET, Monsieur Jean-Luc DELASSUS, Monsieur Jacques GRZES, Monsieur Vincent TENTELIER, Madame Danielle DUPONT, Madame Nathalie FELIX, Madame Sandrine RANSON, Madame Magalie DEBARGE, Madame Mylène MATIFAT, Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Daniel DELENCLOS, Madame Mélanie TAHON, Monsieur Antoine IBBA, et Madame Daisy DUVEAU, Monsieur David LEFEBVRE

Excusés: (3) Monsieur Bernard JOSIEN (a donné procuration à Monsieur Gaston CHOQUENET), Madame Patricia SCHIRRU (a donné procuration à Madame Muriel KRAMARCZYK), Monsieur Fabien DEVILLE (a donné procuration à Madame Mylène MATIFAT)

Absents: (0)

Étaient absents excusés et non représentés : (0)

Étaient absents non représentés (0)

Madame Nathalie LEROY est élue secrétaire de séance.

Versement d'une aide financière au collège Langevin-Wallon 2025-84:

Madame la Maire rappelle que le conseil départemental, par délibération du 8 janvier 2018 a fixé les modalités financières d'utilisation des équipements sportifs par les collèges du Département, avec les personnes publiques propriétaires desdits équipements, en fonction des durées d'occupation réservées pour la pratique de l'Education Physique et Sportive.

Ainsi, la commune de Grenay décide d'attribuer au Collège Langevin-Wallon une aide financière d'un montant de 3 660,00 €.

Le crédit nécessaire sera prélevé au budget 2025

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 15/10/2025

Publié le JS . LO. 5 LO

ID: 062-216203869-20251009-2025_84-DE

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

Pour extrait conforme au Registre

La Maire,

Christelle BUISSETTE Maire de GRENAY 14 oct. 2025

Nathalie LERUY